



## Formulaire de rétractation

Les conditions d'exercice de votre droit de rétractation en application des articles L.221-18 et suivants du Code de la consommation sont détaillées dans nos **conditions générales de vente**.

Pour l'exercice de votre droit de rétractation, vous pouvez imprimer et remplir le formulaire ci-dessous (ou rédiger toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant votre volonté de vous rétracter) puis l'adresser par courrier à l'attention de :

**MULHOUSE WATER POLO | 9 rue de la Chapelle | 68400 RIEDISHEIM (FR)**

Je vous notifie, par la présente, que je souhaite exercer mon droit de rétractation concernant le contrat relatif à la vente du ou des produit(s) ci-dessous :

Commandé(s) le (\*) / Reçu(s) le (\*) :

*(\*) Rayez la mention inutile*

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Afin de faciliter le traitement de votre demande d'exercice de votre droit de rétractation (sans que cela constitue une condition d'exercice de votre droit de rétractation), nous vous remercions de nous préciser :

N° de commande :

Référence du ou des produit(s) :

Date :

Signature du consommateur :

*(en cas de notification du présent formulaire sur papier)*

**Données à caractère personnel** : Les données de ce formulaire sont nécessaires à la gestion de la relation client. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de portabilité des données et du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur un traitement automatisé. Vous disposez par ailleurs d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel. Vous pouvez exercer ces droits dans les limites déterminées par la loi sur simple demande, en précisant le motif et en joignant la copie d'un justificatif de votre identité, à l'une des deux adresses suivantes :

**MULHOUSE WATER POLO | 9 rue de la Chapelle | 68400 RIEDISHEIM (FR)**  
ou par courrier électronique à [mwp2016@hotmail.fr](mailto:mwp2016@hotmail.fr)

Vous pouvez également nous adresser des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès. Vous disposez en outre du droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle (cnil.fr).